



L'âge des choix politiques : une enquête longitudinale auprès des 18-25 ans

Anne Muxel

► To cite this version:

Anne Muxel. L'âge des choix politiques : une enquête longitudinale auprès des 18-25 ans. Revue française de sociologie, 1992, 33 (2), pp.233-263. 10.2307/3321996 . hal-01026552

HAL Id: hal-01026552

<https://sciencespo.hal.science/hal-01026552>

Submitted on 21 Jul 2014

HAL is a multi-disciplinary open access archive for the deposit and dissemination of scientific research documents, whether they are published or not. The documents may come from teaching and research institutions in France or abroad, or from public or private research centers.

L'archive ouverte pluridisciplinaire **HAL**, est destinée au dépôt et à la diffusion de documents scientifiques de niveau recherche, publiés ou non, émanant des établissements d'enseignement et de recherche français ou étrangers, des laboratoires publics ou privés.

L'âge des choix politiques. Une enquête longitudinale auprès des 18-25 ans

In: Revue française de sociologie. 1992, 33-2. pp. 233-263.

Citer ce document / Cite this document :

Muxel Anne. L'âge des choix politiques. Une enquête longitudinale auprès des 18-25 ans. In: Revue française de sociologie. 1992, 33-2. pp. 233-263.

http://www.persee.fr/web/revues/home/prescript/article/rfsoc_0035-2969_1992_num_33_2_4142

Abstract

Anne Muxel : The age for making a political choice. A longitudinal study on the 18-25 age group.

How does the transition from the political socialization built up through childhood to the actual exertion of political rights of a young adult citizen take place ? How does one go from being a citizen by rights to an active citizen ? The period over which young adults assert their political rights is one of identity construction and transition. This particular stage of political socialization is influenced by the conditions for acquiring this status and the adult social roles, as well as by the process of social insertion which strongly governs this stage of life. Data collected during this study makes it possible to examine educational and professional trajectories in relation to the political development for the same group of young adults and to produce a differentiated process for access into the world of political rights depending, on the one hand, on the socio-professional status or the level of qualification (students, workers, unemployed, each with distinctive developments), and on the other, on the family background, with the type of political filiation that unites them with their parents.

Zusammenfassung

Anne Muxel : Das Alter der politischen Entscheidungen. Eine Längsschnittsuntersuchung bei Jugendlichen zwischen 18 und 25 Jahren.

Wie erfolgt der Übergang von der aus der Kindheit erwachsenen politischen Sozialisationen zur Wahrnehmung der politischen Rechte des jungen erwachsenen Bürgers ? Wie wird aus dem Zustand des Rechtsbürgers der eines aktiven Bürgers ? Der Eintritt in das politische Leben der Jugendlichen kann nur als eine Phase des Identitätsaufbaus und des Übergangs beschrieben werden. Diese spezifische Stufe der politischen Sozialisation unterliegt weitgehend den Erwerbsbedingungen des sozialen Status und der sozialen Rollen des Erwachsenen sowie dem sozialem Einfügeprozess, der diesen Lebensabschnitt bestimmt. Die Daten dieser Untersuchung gestatten eine Verbindung zwischen den schulischen und beruflichen Laufbahnen einerseits und den politischen Wegen andererseits einer Jugendkohorte ; zusätzlich wird ein differenzierter Einführungsprozess in die Politik freigelegt, entsprechend dem sozioprofessionellen Status oder dem Bildungsniveau einerseits (Studenten, Erwerbstätige und Arbeitslose mit unterschiedlichen Verhaltensweisen) und andererseits entsprechend dem Familienumfeld und der politischen Abstimmung, die aus ihrem Elternhaus herrührt.

Resumen

Anne Muxel : La edad de las elecciones políticas. Una investigación longitudinal de los 18 a los 25 años de edad.

¿ Cómo se hace la transición entre la socialización política construida desde la infancia y el ejercicio de los derechos políticos del joven ciudadano adulto ? ¿ Cómo se pasa del estado de ciudadano de derecho a aquel de ciudadano activo ? La entrada a la política de los jóvenes no puede ser descrita de otro modo que como una fase de construcción de identidad y transición. Esta etapa específica de la socialización política esta ampliamente sujeta a las condiciones de adquisición de los estatutos y finalidades sociales de los adultos así como al proceso de inserción social que rige este lapso de vida. Los resultados de la investigación permiten de poner en correspondencia las trayectorias escolares y profesionales con las marchas políticas de una misma cohorte de jóvenes y poner al día un proceso diferenciado de entrada en política según el estatuto socio-profesional o nivel de formación (estudiantes, asalariados o desocupados adoptando comportamientos distintos) de una parte y según el contexto familiar, de otra parte el tipo de filiación política que une a sus padres.

Résumé

Comment se fait la transition entre la socialisation politique construite depuis l'enfance et l'exercice des droits politiques du jeune citoyen adulte ? Comment passe-t-on de l'état de citoyen de droit à celui de citoyen actif ? L'entrée en politique des jeunes ne peut être décrite autrement que comme une phase de construction identitaire et de transition. Cette étape spécifique de la socialisation politique est largement assujettie aux conditions d'acquisition des statuts et des rôles sociaux adultes ainsi qu'au processus

d'insertion sociale qui régit ce temps de la vie. Les données de l'enquête permettent de mettre en correspondance les trajectoires scolaires et professionnelles avec les cheminements politiques d'une même cohorte de jeunes et de mettre au jour un processus différencié d'entrée en politique, selon le statut socio-professionnel ou le niveau de formation (étudiants, salariés ou chômeurs adoptant des comportements distincts), d'une part, et selon le contexte familial, le type de filiation politique qui les unit à leurs parents, d'autre part.

Anne MUXEL

L'âge des choix politiques

Une enquête longitudinale auprès des 18-25 ans

RÉSUMÉ

Comment se fait la transition entre la socialisation politique construite depuis l'enfance et l'exercice des droits politiques du jeune citoyen adulte ? Comment passe-t-on de l'état de citoyen de droit à celui de citoyen actif ? L'entrée en politique des jeunes ne peut être décrite autrement que comme une phase de construction identitaire et de transition. Cette étape spécifique de la socialisation politique est largement assujettie aux conditions d'acquisition des statuts et des rôles sociaux adultes ainsi qu'au processus d'insertion sociale qui régit ce temps de la vie. Les données de l'enquête permettent de mettre en correspondance les trajectoires scolaires et professionnelles avec les cheminements politiques d'une même cohorte de jeunes et de mettre au jour un processus différencié d'entrée en politique, selon le statut socio-professionnel ou le niveau de formation (étudiants, salariés ou chômeurs adoptant des comportements distincts), d'une part, et selon le contexte familial, le type de filiation politique qui les unit à leurs parents, d'autre part.

Dix-huit ans. Age de la majorité légale. Age du droit de vote. Date repère qui instaure institutionnellement, sinon un âge adulte en politique, en tout cas la reconnaissance d'une compétence de principe. Age frontière qui marque l'accès à l'expression légitime des responsabilités du citoyen. On sait peu de choses sur les modalités de ce temps de passage. Comment se fait la transition entre la socialisation politique construite depuis l'enfance et l'exercice des droits politiques du jeune citoyen adulte ? Comment passe-t-on de l'état de citoyen de droit à celui de citoyen actif ?

Rappelons que l'on n'entre pas en politique à 18 ans. Les travaux menés sur la socialisation politique ont révélé la formation précoce des représentations et des opinions : c'est au cours de l'enfance et de l'adolescence que se réalisent les premières acquisitions politiques (Hyman, 1959 ; Galatin, 1980 ; Jennings et Niemi, 1974, 1981 ; Percheron, 1974, 1982, 1985). Au-delà, la socialisation politique se poursuit et résulte d'un processus d'interaction et de maturation qui court tout au long de la vie. Celui-ci connaît des phases d'élaboration différenciées selon les périodes du développement, ainsi que des ponctuations régies par le jeu des circonstances et des influences auquel est confronté le sujet. En ce sens, l'âge de 18 ans n'est qu'une date parmi d'autres du calendrier de la socialisation politique.

Mais il est de fait un âge charnière dans la construction de l'identité politique des individus. Il introduit une étape particulièrement révélatrice des mécanismes de constitution des opinions et des comportements politiques puisque s'y concrétisent des passages à l'acte par lesquels se marque l'entrée « officielle » en politique, tels que l'inscription sur les listes électorales ou le premier vote.

L'entrée en politique suppose la conjonction de plusieurs registres d'implication politique et prend forme dans une succession de translations qui obéit à un ordre et à un rythme différenciés selon les configurations d'inscription dans la société. Par exemple, la transformation d'une affiliation politique plus ou moins implicite, plus ou moins clairement définie, en un acte concret tel que le vote s'inscrit dans un calendrier qui varie selon qu'il s'agit de jeunes étudiants, de jeunes chômeurs ou de jeunes salariés.

Contrairement à d'autres pays comme les Etats-Unis et la Grande-Bretagne, les recherches dans le champ de la socialisation politique restent peu développées, à l'exception des travaux d'Annick Percheron. Les études sur l'entrée des jeunes dans leur rôle de citoyen et d'électeur, montrant les interférences entre la socialisation familiale, les conditions de l'insertion socio-économique et professionnelle et la mise en place des attitudes et des comportements politiques, sont rares.

Certains auteurs ont mis en évidence l'importance de la période des années de jeunesse dans la construction de l'identité politique, au cours de laquelle sont confrontées les valeurs reçues et pour une part idéalisées au cours de l'enfance et les valeurs directement expérimentées par l'individu lorsqu'il entre progressivement dans l'état adulte (Lane, 1962, Keniston, 1965). En résulte un nécessaire réajustement des positions par rapport à celles qui se sont constituées au cours de la socialisation familiale. Que celui-ci se fasse dans le sens d'une réappropriation de la filiation politique familiale existante – lorsque celle-ci est présente, et c'est le cas le plus fréquent –, d'un changement d'orientation ou d'une mise en éclipse (1) des choix pré-existants, il induit de fait, au cours de cette période, une plus grande vulnérabilité politique. On observe un temps de maturation, un délai caractéristique du rapport des jeunes à la politique, un moratoire que nous avons désigné comme une étape spécifique du processus de socialisation politique (Muxel, 1991).

Première étape de « l'entrée officielle » en politique, l'utilisation du droit de vote apparaît différée dans le temps. On observe une période de tran-

(1) Cf. Muxel (1986). Nous avons identifié quatre notions permettant de décrire les différentes modalités de la transmission des valeurs qui constituent l'héritage parental ou familial, selon les types d'attache par rapport à la génération précédente. Parmi elles, les

obstinations en éclipse représentent une sorte d'héritage tacite, dont la réappropriation est peu ou pas revendiquée et à propos duquel les choix de l'individu ne sont pas clairement formulés.

sition progressive avant d'atteindre le seuil d'une participation politique maximale. En 1988, la proportion des non-inscrits sur les listes électorales est de 29 % à 19 ans, de 18 % à 21 ans et de 11 % à 25 ans. Mais il faut attendre l'âge de 35 ans pour qu'elle s'égalise au taux moyen de non-inscription dans l'ensemble de la population (9 %) (INSEE, 1988). De même, ce n'est qu'autour de la quarantaine que le taux de participation aux élections s'établit à la moyenne pour l'ensemble de la population (Morin, 1989). L'âge de la maturité politique, si tant est qu'il en existe un, s'établirait au milieu de la vie, entre 38 et 45 ans (Percheron, 1988).

I. – Une enquête longitudinale

L'interrogation intrinsèque à toute étude sur la socialisation politique réside dans la volonté de comprendre la genèse des attitudes et des comportements politiques des individus ainsi que leurs chances de stabilité ou de transformation dans le temps. Il s'agit d'apprécier le jeu de causalités et d'interférences complexes qui sélectionne les déterminants responsables de leur formation comme de leur orientation. Seules les études longitudinales peuvent répondre à ce type de problématique (Butler et Stokes, 1969 ; Himmelweit *et al.*, 1981 ; Berelson, Gaudet et Lazarsfeld, 1944 ; Berelson, Lazarsfeld et McPhee, 1954 ; Newcomb, 1973 ; Jennings et Niemi, 1974, 1981).

Indispensables, ces enquêtes restent néanmoins peu nombreuses car difficiles à réaliser : coût élevé, déperdition de l'échantillon, biais dus à la familiarisation croissante des sujets enquêtés aux instruments de mesure utilisés, ainsi qu'aux effets psychologiques induits par leur participation prolongée à une même recherche. Toutefois, la richesse des informations qu'elles permettent de recueillir est telle que le chercheur doit s'attacher à dépasser ces difficultés.

L'intérêt d'un panel dans les études sur la socialisation politique s'impose à l'évidence : il permet de caractériser une périodisation et de mettre au jour des calendriers, des trajets d'orientation et de constitution des choix. Nous avons mis en place un dispositif permettant de suivre les cheminements d'entrée en politique, dans le temps de la jeunesse, d'une même cohorte d'individus (2). L'observation que nous avons prévu de mener couvre une période de sept années : 18-25 ans. Dans les enquêtes ou dans les sondages, ces deux bornes d'âge sont généralement amalgamées au sein

(2) Nous tenons à remercier Jean Chiche pour son aide dans le traitement informatique des données longitudinales ainsi recueillies. Cette recherche a été financée par le GRETS

(EDF-GDF) pour la première vague de l'enquête, par la MIRE et le PIRTEM (CNRS) et par le CEVIPOF (CNRS-FNSP) pour les deux suivantes.

d'une même catégorie, rendant ainsi invisibles les écarts propres à chaque année d'âge, pourtant essentiels à ce moment de la vie.

A ce jour, trois vagues de l'enquête ont été réalisées. La première est située hors élection et a permis d'établir la structure globale de l'échantillon : elle s'est déroulée en novembre et décembre 1986. Suivre pendant sept ans une même cohorte d'individus implique de prendre en compte un effectif de départ conséquent ; la taille de l'échantillon initial conditionne les chances de continuité de l'observation et donc sa réussite. Un échantillon de 4 334 jeunes, vivant pour la grande majorité dans la région parisienne, tous âgés de 17 à 19 ans, a été constitué. Il ne s'agit pas d'un échantillon représentatif à l'échelle nationale, mais d'un échantillon raisonné, répondant à la fois aux critères essentiels de diversification sociale (3) et aux présupposés de notre problématique. Les clivages retenus étaient les suivants : scolarisés/non-scolarisés ; scolarisés dans l'enseignement général/scolarisés dans l'enseignement technique ou professionnel ; jeunes vivant dans leur famille ou non ; jeunes chômeurs/jeunes ayant un emploi.

L'échantillon initial rassemble des lycéens scolarisés dans l'enseignement général ($n = 1\,514$), dans l'enseignement technique ($n = 1\,523$) et dans l'enseignement professionnel ($n = 466$) (4). S'y ajoutent la totalité des jeunes scolarisés dans les quatre écoles de métiers EDF-GDF qui existent en France ($n = 450$) (5) ainsi qu'un corpus de jeunes ayant quitté le système scolaire ($n = 381$), parmi lesquels les trois quarts sont en situation de

(3) Bien que non représentatif, l'échantillon constitué par les répondants aux trois vagues de l'enquête est suffisamment large et diversifié pour mesurer notamment le poids de l'origine sociale sur la formation des trajectoires d'entrée en politique. Les effectifs différenciés selon la catégorie socio-professionnelle du père se répartissent comme suit : indépendants ($n = 303$), cadres et professions intellectuelles supérieures ($n = 471$), professions intermédiaires ($n = 416$), employés ($n = 231$), ouvriers ($n = 402$).

(4) Lycées d'enseignement général : 4 établissements publics (Apollinaire à Thiais, $n = 265$; lycée de Corbeil, $n = 328$; Darius Milhaud au Kremlin-Bicêtre, $n = 276$; George Sand à Melun, $n = 192$) et 5 établissements privés (Saint-Michel de Picpus, $n = 277$, et La Tour, $n = 118$, à Paris ; Saint-Dominique à Neuilly, $n = 43$; Saint-Gabriel à Bagneux, $n = 97$; lycée de l'Est parisien à Montreuil, $n = 121$).

Lycées d'enseignement technique et professionnel : 5 établissements publics (lycée de Corbeil, $n = 200$; Marie Curie à Nogent-sur-Oise, $n = 423$; Le Corbusier à Aubervilliers,

$n = 221$; LEP de Saint-Maximin dans l'Oise, $n = 56$; Denis Papin à La Courneuve, $n = 51$) et 4 établissements privés (lycée de l'Est parisien, $n = 122$; Saint-Jean-Baptiste, $n = 165$; Saint-Nicolas à Paris, $n = 126$; Regina Pacis à Bagnolet, $n = 41$).

Soit au total deux tiers de jeunes scolarisés dans l'enseignement public et un tiers dans l'enseignement privé.

(5) Pour notre problématique, les jeunes scolarisés dans des écoles de métiers EDF-GDF (il y en a quatre en France : Saint-Etienne-de-Montluc, Sainte-Tulle, Sainte-Affrique, Soissons-Cuffies) sont intéressants puisqu'ils ne connaissent pas de période de transition entre leur formation et leur entrée sur le marché du travail. A la sortie de leur cursus scolaire (18 mois), ils intègrent directement une entreprise EDF-GDF. Par ailleurs, ils sont plus précocement en contact avec le monde du travail, leur scolarité incluant de nombreux stages en entreprise. Autant de caractéristiques qui induisent un rapport spécifique à la politique. On se reportera à une étude que nous avons menée sur cette population (Muxel, 1992).

chômage (6). Par ailleurs, nous avons intégré à l'échantillon des jeunes vivant dans des foyers de jeunes travailleurs, ce qui nous permet d'introduire dès la première phase de l'enquête une sous-population de jeunes ayant quitté le domicile parental.

Les jeunes scolarisés ont été contactés dans les lycées, les questionnaires étant distribués par nos soins dans les classes et remplis par les jeunes eux-mêmes. Les jeunes chômeurs ont fait l'objet d'une enquête en face à face à leur domicile avec l'enquêteur. A partir de cette population initiale, le panel proprement dit n'a pu être constitué que sur la base des 3 643 jeunes nous ayant laissé leur adresse et, de ce fait, nous ayant autorisée à les suivre et à leur envoyer les questionnaires des étapes ultérieures.

Les deux interrogations suivantes se sont déroulées par voie postale. La deuxième vague de l'enquête se situe au lendemain du second tour de l'élection présidentielle de 1988, soit dix-sept mois plus tard. Nous avons pu obtenir les réponses de 2 378 jeunes, soit 65 % de la population de l'enquête initiale (7). La troisième phase d'interrogation a eu lieu moins d'un an plus tard, au lendemain des élections municipales de mars 1989 : 1 959 jeunes ont alors répondu au questionnaire, soit un taux de réponses encore très largement satisfaisant puisqu'il s'élève à 82 % des répondants de la vague 2 (8). On trouvera en *Annexe* une note méthodologique présentant les conditions de réalisation de l'enquête.

A ce jour, le panel est donc constitué des 1959 individus ayant répondu aux trois vagues de l'enquête (9). L'échantillon compte deux tiers d'étudiants ($n = 1\,356$) (10) et un tiers de jeunes ayant interrompu leurs études ($n = 603$). Parmi ces derniers, nous distinguerons deux sous-catégories, particulièrement pertinentes pour notre analyse, les jeunes salariés ($n = 184$) (11) et les jeunes chômeurs ($n = 254$) (12).

(6) Neuf unités ANPE de la région parisienne nous ont communiqué des listes de jeunes chômeurs (Bobigny, Colombes, Créteil, Evry, Montreuil, Pantin, Paris-Cardinet, Paris-Montparnasse et Poissy).

(7) Nous n'avons pas eu le temps de ré-interroger le panel au moment des élections législatives qui se sont déroulées en juin. En effet, la phase de retour des questionnaires n'était pas terminée et s'est prolongée jusqu'en août.

(8) Là encore, étant donné les délais de retour de l'enquête par voie postale, nous n'avons pas pu réinterroger le panel lors des élections européennes qui se sont déroulées en juin de la même année.

(9) Dans un travail ultérieur, nous envisageons de retrouver les non-répondants afin d'identifier leurs caractéristiques sociologi-

ques ainsi que certains paramètres responsables de l'érosion du panel.

(10) Nous sommes donc en présence d'un échantillon très nettement étudiant; on compte 69 % de jeunes poursuivant leurs études alors que l'enquête « Emploi » de l'INSEE ne dénombre que 32 % de scolarisés entre 18 et 21 ans. Interrogés lors de la vague 3 sur le diplôme qu'ils préparaient, les étudiants se répartissent comme suit : bac-BEP ($n = 116$), DEUG, licence, maîtrise ($n = 540$), BTS ($n = 498$), DUT ($n = 142$), sans réponse ($n = 60$).

(11) Nous retenons dans cette catégorie les jeunes s'étant déclarés salariés lors des vagues 1 et 2, c'est-à-dire ayant une expérience professionnelle assez précoce.

(12) Cette catégorie est constituée de jeunes s'étant déclarés au moins une fois chômeurs sur les trois vagues de l'enquête.

Trois âges jalonnent la période d'observation. 18-19 ans, marquée par l'accès au droit de voter et, pour la plupart des jeunes constituant le panel, par la fin du cycle d'études secondaires. 20-21 ans, puis 22-23 ans, deux moments se soldant par la poursuite ou non des études, par l'entrée ou non dans la vie professionnelle, enfin par l'autonomisation progressive par rapport à la famille. Ces années définissent une phase charnière entre l'adolescence ou la post-adolescence et la période de la jeunesse à proprement parler, étant donné l'allongement et l'étalement de celle-ci jusqu'à la trentaine, et souvent au-delà – période charnière au cours de laquelle on n'observe ici que peu de bouleversements majeurs. Dans l'intervalle de temps de trois ans et demi couvert par les trois vagues de l'enquête, le cadre de vie des jeunes a peu changé : à la vague 3, 73 % des jeunes vivent encore au domicile parental, 46 % d'entre eux sont toujours totalement dépendants financièrement de leur famille, enfin ils ne sont que 28 % à avoir commencé une vie en couple (13). Le moratoire se laisse entrevoir.

Si cette tendance vaut pour l'ensemble du panel, certaines différences ne doivent pas être pour autant négligées. Les facettes du moratoire doivent être nuancées en fonction d'un certain nombre de critères d'analyse. En effet, étudiants et non-étudiants n'ont pas les mêmes cheminements. La cohabitation familiale est un mode de vie qui domine très largement parmi les étudiants (83 % d'entre eux déclarent vivre chez leurs parents au moment de la vague 3). En revanche, parmi les jeunes ayant interrompu leurs études, elle ne concerne plus qu'un jeune sur deux, une proportion qui diminue encore très sensiblement lorsque le jeune dispose d'un salaire régulier (seuls 36 % des jeunes salariés déclarent habiter chez leurs parents à la vague 3). Les jeunes vivant en couple sont plus nombreux parmi les salariés que parmi les étudiants. Enfin, selon l'origine sociale, les chances de poursuivre ou d'interrompre ses études au cours de la période d'observation connaissent les écarts habituellement pointés entre milieu d'origine et performance scolaire : parmi les jeunes dont le père appartient à la catégorie des cadres et des professions intellectuelles supérieures, 87 % sont toujours étudiants à la vague 3, tandis que chez les enfants d'employés ou d'ouvriers la proportion se restreint respectivement à 58 % et 59 %. De même compte-t-on davantage de salariés issus d'un milieu ouvrier que d'un milieu défini par une appartenance aux professions intermédiaires ou aux cadres et aux professions intellectuelles supérieures (24 % contre respectivement 19 % et 6 %).

L'enquête a débuté en novembre 1986, au moment des grèves et des manifestations lycéennes et étudiantes contre le projet de réforme du ministre de l'Éducation de l'époque, Alain Devaquet. La première passation des questionnaires se déroule donc dans une période de mobilisation poli-

(13) En France, à 21 ans, 12 % des jeunes vivent en couple sans être mariés, 5 % sont mariés et 83 % célibataires. Si 100 % de

jeunes cohabitants vivent en dehors du domicile parental, ce pourcentage tombe à 10 % chez les célibataires. Cf. Percheron (1988).

tique ; dans notre échantillon, plus d'un jeune sur deux (53 %) déclare avoir participé, de façon plus ou moins active, au mouvement (14). L'irruption relativement soudaine du mouvement lycéen et étudiant sur la scène politique, accompagnée des événements graves que l'on sait, se soldant par la démission du ministre lui-même et par l'abandon de sa réforme, constitue la toile de fond des premiers pas en politique des jeunes que nous avons interrogés (15). Autre caractéristique de cette période : l'expérience de la cohabitation, une configuration politique inédite dans l'histoire de la V^e République, qui associe la droite et la gauche dans la conduite du pays et brouille de fait quelques repères.

La deuxième étape de l'enquête a lieu au lendemain de l'élection présidentielle de mai 1988, qui marque la fin de la cohabitation et la confirmation de F. Mitterrand dans sa fonction. Pour les jeunes de notre échantillon, ce fut l'occasion de leur premier vote. Dans l'ensemble, ils témoignent d'une forte participation puisque 78 % d'entre eux, et 92 % des inscrits sur les listes électorales, ont voté (16).

Enfin, la troisième interrogation du panel se fait au lendemain des élections municipales de mars 1989, de fait moins mobilisatrices que l'élection présidentielle : 64 % déclarent avoir voté, soit 75 % des inscrits.

Au-delà des repères que nous venons de présenter, on le voit, on n'observe que peu de bouleversements importants, du point de vue historique et politique, dans le cours de cette période. Depuis mars 1989, un certain nombre d'événements – la chute du mur de Berlin, l'instauration de régimes démocratiques dans les pays de l'Est, la guerre du Golfe –, dont les répercussions sur la politique internationale et sur la redéfinition des rapports de force mondiaux sont considérables, peuvent avoir entraîné des changements ou des remaniements dans les attitudes et dans les comportements politiques.

Nous ne sommes qu'à mi-parcours de notre protocole d'observation et nous espérons pouvoir vérifier, dans les étapes ultérieures de l'enquête, les incidences éventuelles de ces nouvelles configurations.

(14) 26 % des jeunes interrogés ont participé à toutes ou à presque toutes les manifestations, 27 % à quelques-unes.

(15) Il existe une relation entre la participation au mouvement lycéen et étudiant de 1986 et la participation à l'élection présidentielle de 1988. Les participants actifs au mouvement ont davantage voté (87 % contre 81 % de ceux qui n'y ont pas participé). Lors du premier tour de scrutin, les participants à toutes ou presque toutes les manifestations ont voté dans une large majorité pour un can-

didat de gauche, respectivement 68 % et 62 % ; lorsque la participation a été épisodique, les scores s'équilibrent avec un avantage pour la droite (39 % de votes à gauche et 46 % à droite) ; en revanche, les non-participants constituent un électorat très nettement à droite (67 % de votes à droite contre seulement 23 % de votes à gauche). Cf. Muxel (1991).

(16) Au second tour, 41 % des étudiants, 58 % des salariés et 57 % des chômeurs déclarent avoir voté pour Mitterrand.

II. – Entrer en politique : compétence et disponibilité

Un premier constat s'impose. Entre la première interrogation et la troisième, soit au cours d'un intervalle de temps de trois ans et demi, la cohorte dans son ensemble réunit les signes d'une intégration politique progressive. Les choix s'affirment, les orientations se dessinent et les attributs élémentaires qui caractérisent l'expression d'une citoyenneté politique se généralisent.

Premier indice, la diminution sensible des non-réponses relatives à l'autopositionnement sur une échelle gauche-droite en sept points (respectivement 14 % lors de la première vague de l'enquête, 4 % lors de la deuxième et 6 % lors de la troisième) (17). Autre signe, l'augmentation considérable du nombre des inscriptions sur les listes électorales : si 65 % des jeunes en âge d'être inscrits se rangent parmi les inscrits lors de la passation du premier questionnaire, ils sont respectivement 86 % et 87 % dans les deux phases ultérieures de l'enquête (18). Enfin, dernière indication, l'ampleur de leur participation aux élections présidentielles de mai 1988 (95 % des inscrits) qui sanctionne l'expression de leur premier vote.

Ces évolutions convergent pour signifier une meilleure insertion politique « officielle », en ce sens que l'intégration au corps électoral se fait bien. Les jeunes sont nombreux à faire usage de leurs droits, et la période d'observation enregistre effectivement le passage d'une citoyenneté de droit à l'exercice d'une citoyenneté active.

Toutefois, derrière cette constatation se cache une diversité de cheminement. Tout en étant plus affirmée, plus instituée, l'insertion politique connaît un rythme différencié et n'obéit pas au même mode d'implication personnelle ou d'engagement, selon les sous-catégories de jeunes que nous avons constituées (*Tableau I*).

(17) Les questionnaires étant auto-administrés, nous avons fait le choix de ne pas mentionner de façon précodée la possibilité de se classer « sans-réponse ». Ce parti-pris explique sans doute les taux de non-réponses relativement faibles observés dans cette enquête, comparés aux résultats de sondages ou d'autres enquêtes réalisés avec la possibilité explicitement suggérée de ne pas se classer entre la gauche et la droite. Le calcul des non-réponses résulte

ici des absences de réponse. On peut, sur cette question et sur l'évolution des classements entre la gauche et la droite, se reporter à Michelat (1990).

(18) A l'échelle nationale, on observe une progression du taux d'inscription selon l'avancée en âge : en mars 1988, à 19 ans 71 % des jeunes sont inscrits, à 20 ans 76 %, à 21 ans 81 %, à 22 ans 82 %, à 23 ans 83 %, et à 24 ans 87 % (chiffres établis par Jean Morin, dans INSEE, 1988).

TABLEAU I. – *Signes de moindre intégration politique selon la situation d'insertion sociale* (en %)

	Etudiants (n = 1 356)	Salariés (n = 179)	Chômeurs (n = 254)
– Non-intérêt pour la politique	38	53	59
– Au moins une fois sans réponse sur l'échelle gauche-droite	14	28	27
– Au moins une fois, choix de la position centrale sur l'échelle gauche-droite	43	46	46
– Abstentionnistes*	17	23	32
– Non-inscrits sur les listes électorales**	9	12	16

* Pourcentages calculés par rapport aux inscrits sur les listes électorales.

** Pourcentages calculés par rapport aux jeunes ayant 18 ans révolus lors de la vague 1.

S'inscrire

Premier espace de différenciation : l'inscription sur les listes électorales. Celle-ci est un préalable au déroulement du processus de participation électorale, la condition de la légitimité du droit d'expression de chacun. La plupart des jeunes se soumettent à cet impératif. Toutefois, malgré l'importance du ralliement, ce premier passage à l'acte de l'entrée officielle en politique s'échelonne dans un calendrier diversifié selon les circonstances et selon les conditions d'insertion dans la société. Nonna Mayer et Annick Percheron (1990) rappellent que les facteurs expliquant la non-participation politique sont d'abord d'ordre social : « Pour s'inscrire ou voter, il faut posséder une compétence objective ou subjective, celle que donnent la naissance, la possession d'un patrimoine, l'instruction ou le statut social. Ne pas avoir d'emploi, le perdre, n'avoir qu'un statut professionnel précaire dessaisit d'un attribut essentiel d'identité sociale. Qui dit marginalisation sociale dit probabilité de non-inscription et d'abstention ». Dans les classes d'âge les plus jeunes, les conditions d'insertion sociale sont encore souvent incertaines et peu stables. De fait, les jeunes sont moins inscrits sur les listes électorales et plus souvent abstentionnistes (19). Nous avons pu identifier deux types de trajets d'inscription : les inscriptions « précoces » qui regroupent les jeunes s'étant inscrits dès 18 ans (c'est-à-dire se déclarant comme tels dès la première vague de l'en-

(19) D'après Jean Morin, en mars 1988, 71 % des 19 ans et 76 % des 20 ans sont inscrits sur les listes électorales, contre 90 % des 31-35 ans et 96 % des 56-60 ans (cf. INSEE, 1988). Par ailleurs, lors des quatre scrutins électoraux successifs depuis l'élection présidentielle de mai 1988, c'est parmi les 20-

30 ans que l'on enregistre le taux d'abstention le plus important : ils ne sont que 23 % à avoir participé aux quatre scrutins, contre 32 % dans l'ensemble du corps électoral, le taux record de participation s'établissant à 45 % chez les 65-70 ans (cf. Morin, 1989).

quête) et les inscriptions « différées », à plus ou moins brève échéance, dans le temps.

Les inscriptions précoces sont largement majoritaires (65 %), et ce quelles que soient les configurations d'insertion sociale ou scolaire. Cela doit être noté. Etudiants, chômeurs ou salariés empruntent indifféremment, et toujours dans une proportion largement majoritaire, ce type de trajet (respectivement 64 %, 62 % et 68 %). En revanche, cette démarche semble davantage liée à l'origine sociale, voire au contexte de la socialisation familiale initiale. L'acte de s'inscrire dès 18 ans apparaît plus répandu parmi les jeunes originaires des couches moyennes salariées (professions intermédiaires ou employés) et moins dominant parmi les jeunes issus d'un milieu ouvrier (74 % d'inscriptions précoces parmi les jeunes dont le père exerce une profession intermédiaire, 65 % parmi ceux dont le père appartient à la catégorie des cadres et des professions intellectuelles supérieures et 57 % parmi ceux dont le père est ouvrier).

Restent ceux qui ne s'inscrivent pas tout de suite. Si l'inscription sur les listes électorales ne peut être expliquée par les conditions d'insertion scolaire ou professionnelle du jeune, en revanche l'inscription différée dans le temps semble obéir davantage à celles-ci et aux circonstances sociales d'existence immédiate des individus.

Parmi les jeunes qui reportent leur décision (24 % ne se déclarent inscrits qu'à la deuxième ou troisième vague de l'enquête et 11 % ne se sont jamais inscrits au cours de la période d'observation), on observe un temps d'inertie qui varie selon les situations (*Tableau II*). La part de ceux qui se déclarent non-inscrits lors de la deuxième vague de l'enquête n'est pas la même selon qu'il s'agit des étudiants (13 %), des salariés (18 %) et des chômeurs (21 %). De même, le nombre des non-inscrits lors de la troisième vague de l'enquête varie de façon significative selon les groupes (9 % parmi les étudiants, 12 % parmi les salariés et 16 % parmi les chômeurs) et

TABLEAU II. – *Trajets d'inscription sur les listes électorales selon le degré d'intérêt pour la politique et la situation d'insertion sociale (en %)*

	Etudiants (n = 780)			Salariés (n = 220)			Chômeurs (n = 145)		
	Inscrits pré- coces	Inscrits tardi- vement	Non inscrits	Inscrits pré- coces	Inscrits tardi- vement	Non inscrits	Inscrits pré- coces	Inscrits tardi- vement	Non inscrits
Intérêt pour la politique	61	55	47	58	31	12	44	21	30
Non-intérêt pour la politique	39	45	53	32	69	88	56	79	70
Ensemble	64	27	9	68	20	12	62	21	16

s'avère un peu plus important parmi les jeunes qui ont quitté le domicile familial (15 % parmi les salariés et 14 % parmi les étudiants dans ce cas, contre respectivement 6 % et 8 % lorsqu'ils vivent encore chez leurs parents). La famille joue là le rôle d'un facteur supplémentaire d'intégration politique.

Toutefois, bien que sensibles, les différences constatées restent marginales. L'acte de s'inscrire sur les listes électorales apparaît plus étroitement lié aux différentes formes d'implication personnelle qui l'accompagnent, et notamment au degré d'intérêt pour la politique. Selon les groupes de jeunes constitués, la relation de dépendance ou d'indépendance entre l'inscription et le degré d'intérêt s'énonce différemment. S'y révèlent l'imbrication de plusieurs niveaux d'engagement et l'interférence de plusieurs modes de relation au politique.

Une inscription précoce s'accompagne plus fréquemment d'un intérêt pour la politique tandis qu'une inscription différée, a fortiori une non-inscription, est généralement liée à une absence d'intérêt. Cette règle vaut pour tous les groupes de jeunes en présence, excepté pour les chômeurs. Ces derniers manifestent une distance plus constante et plus affirmée à l'égard de la politique, et ce quel que soit leur trajet d'inscription (56 % des inscrits précocement déclarent ne pas s'intéresser à la politique). C'est parmi les étudiants que l'on constate la plus forte relation d'indépendance entre les deux registres d'implication. De tous les groupes, ils expriment l'intérêt le plus élevé pour la politique, et ce quel que soit leur trajet d'inscription (53 % des non-inscrits lors de la troisième vague de l'enquête déclarent s'intéresser à la politique). Enfin, c'est parmi les salariés que l'on observe la relation de dépendance la plus étroite entre la non-inscription et le non-intérêt pour la politique (88 % des non-inscrits lors de la troisième vague de l'enquête ne s'intéressent pas à la politique).

Voter

Deuxième espace de différenciation, la participation électorale. Au cours de la période d'observation, trois scrutins se sont succédé : l'élection présidentielle de mai 1988, le référendum sur la Nouvelle-Calédonie en octobre de la même année et les élections municipales en mars 1989.

Si l'étape de l'inscription électorale est très largement dépassée, elle ne se prolonge pas nécessairement jusque dans l'acte de voter. Même une inscription précoce ne garantit pas de participer à une élection. Parmi les jeunes inscrits dès la première vague de l'enquête, seule une petite moitié (45 %) a participé aux trois scrutins, 36 % ont participé à deux scrutins (généralement l'élection présidentielle et les élections municipales) et 18 % à un seul scrutin. Si l'on excepte le référendum, la participation apparaît plus massive : 72 % des inscrits ont exprimé leur vote. Mais plus du quart

s'est abstenu à l'une ou à l'autre élection, et plus encore lors des municipales.

Le taux de participation est fortement lié à la nature de l'élection : lors de l'élection présidentielle, il atteint 95 % de la totalité des inscrits, lors des élections municipales 75 %, et lors du référendum il n'est plus que de 56 %.

L'élection présidentielle est en France, quels que soient les groupes d'âge et quelles que soient les circonstances politiques, la plus mobilisatrice. De plus, elle représente dans le cadre de cette observation l'occasion du premier vote intervenant juste après l'acte de s'inscrire sur les listes électorales, qui est généralement motivant. Etudiants, salariés et chômeurs se mobilisent dans les mêmes proportions (respectivement 93 %, 97 % et 91 %), cela doit être remarqué. Mais après ce premier vote, on observe, un an plus tard, une chute de la participation lors des élections municipales, dont l'ampleur varie selon les situations d'insertion sociale et professionnelle : recul de 17 points parmi les étudiants, de 29 et de 32 points respectivement parmi les salariés et les chômeurs (*Tableau III*) (20).

TABLEAU III. – *Participation selon le type d'élections* (en %)

	Etudiants (n = 1 172)	Salariés (n = 141)	Chômeurs (n = 196)
Ont voté :			
– à l'élection présidentielle de 1988	93	97	91
– aux élections municipales de 1989	76	68	59
– aux deux élections	72	66	55

Indépendamment de la différence liée au type de scrutin, ce phénomène est révélateur de l'indisponibilité ou de l'inconstance liées au caractère encore expérimental de l'usage du droit de vote ; ne faut-il pas voir aussi dans cette évolution les signes du « moratoire politique » propre aux années de jeunesse (Muxel, 1991) ? On le sait, parmi les inscrits, l'âge de la plus faible participation n'est pas celui du tout début de la vie électorale. Si les 18-20 ans sont moins nombreux que les 20-25 ans à être inscrits sur les listes électorales, le taux de leur participation est curieusement plus élevé (21).

(20) La participation à l'élection présidentielle est plus forte que pour les élections municipales. Pour l'ensemble de l'électorat, elle s'établit à 81 % lors du premier tour de l'élection présidentielle de mai 1988 et à

73 % lors de celui des élections municipales de mars 1989 (source : *Le Figaro. Etudes politiques*).

(21) Cf. les données établies par Jean Morin (INSEE, 1988 ; Morin, 1989).

Dans l'ensemble, les étudiants font preuve d'un comportement plus constant et se révèlent nettement plus participants que les autres (83 % d'entre eux ont voté deux ou trois fois, les salariés ne sont dans ce cas que 77 % et les chômeurs seulement 68 %) (*Tableau IV*). La participation au référendum sur la Nouvelle-Calédonie, plus forte chez les étudiants, fait la différence. Toutefois, les écarts persistent s'agissant des deux scrutins présidentiel et municipal : 72 % des étudiants, 66 % des salariés et 55 % des chômeurs ont participé aux deux élections.

TABLEAU IV. – *Participation électorale selon le degré d'intérêt pour la politique et la situation d'insertion sociale* (en %)

	Etudiants* (n = 1 172)		Salariés* (n = 141)		Chômeurs* (n = 196)	
	Abstentionnistes**	Participants	Abstentionnistes**	Participants	Abstentionnistes**	Participants
Intérêt pour la politique	48	67	37	61	37	50
Non-intérêt pour la politique	52	33	63	39	63	50
Ensemble	17	83	23	77	32	68

* Effectifs des inscrits sur les listes électorales lors de la première et de la seconde vague d'enquête.

** Les abstentionnistes sont ceux qui n'ont jamais voté ou qui n'ont voté qu'une seule fois tout au long de la période d'observation.

On retrouve l'effet intégrateur de la famille. Les étudiants ayant quitté le domicile parental sont plus abstentionnistes que les autres (39 % n'ont jamais voté ou n'ont voté qu'une fois, contre seulement 26 % des jeunes qui vivent dans leur famille).

L'effet de la compétence politique est encore vérifié. Plus on est intéressé par la politique, moins les chances d'abstention sont nombreuses. Le jeu de la participation et de l'abstention obéit à une même logique de différenciation que celle que nous avons identifiée pour l'inscription sur les listes électorales.

Les jeunes chômeurs sont les plus abstentionnistes et restent, même lorsqu'ils participent à l'élection, les moins impliqués politiquement (50 % des participants déclarent ne pas s'intéresser à la politique). Chez les salariés comme chez les étudiants, la participation électorale apparaît davantage liée à l'intérêt (parmi les participants, 67 % des étudiants et 61 % des salariés s'intéressent à la politique). Toutefois, le comportement électoral des étudiants reste dans l'ensemble moins directement assujéti au degré

d'implication politique : l'intérêt et le non-intérêt départagent dans une même proportion les abstentionnistes (respectivement 48 % et 52 %).

S'engager

Troisième espace de différenciation, l'engagement dans un mouvement politique. L'adhésion et l'activité militante ne concernent qu'une petite minorité d'individus, et ce quel que soit le type d'organisation : parti politique (4 %), mouvement humanitaire (3 %) ou syndicat (5 %) (22). L'engagement politique militant semble échapper à l'influence des conditions d'insertion sociale. Les étudiants ne sont pas plus nombreux que les autres, ni les chômeurs moins nombreux. En revanche, l'engagement syndical introduit une césure entre les jeunes salariés et les autres : 21 % des salariés déclarent une affiliation à un syndicat, tandis que les chômeurs ne sont que 5 % dans ce cas, les étudiants seulement 2 %.

Si le militantisme reste à la marge, la perspective d'un éventuel engagement est néanmoins présente chez un certain nombre de jeunes. Les choix de disponibilité révèlent la plus ou moins grande capacité d'attraction des organisations politiques. Les formes classiques d'adhésion partisane sont négligées : lors de la première vague de l'enquête, deux jeunes sur dix envisagent de s'inscrire un jour à un parti politique. En revanche, d'autres types de mouvements semblent plus attrayants, puisque six jeunes sur dix ne se montrent pas hostiles à un engagement dans une association de défense des droits de l'homme ou dans un mouvement pour la protection de l'environnement. Les filles se montrent plus disponibles que les garçons ; si 67 % d'entre elles souhaitent faire partie d'une association de défense des droits de l'homme, les garçons ne sont que 59 % dans ce cas.

Toutefois, la mesure de cette disponibilité fait apparaître l'existence de temps différenciés. Si dans les âges les plus jeunes l'engouement pour ce type d'engagement s'avère dominant, celui-ci se rétrécit par la suite. S'affirme alors, dans tous les groupes de jeunes et d'une façon encore plus marquée chez les garçons que chez les filles, quel que soit leur intérêt pour la politique, une distance plus manifeste à l'égard de toute organisation. Occupés par des expériences nouvelles, préoccupés par d'autres urgences, les jeunes n'envisagent plus avec la même liberté l'idée de s'engager. Entre la première et la deuxième vague de l'enquête, la proportion de jeunes se déclarant éventuellement disponibles pour adhérer à une association de défense des droits de l'homme passe de 64 % à 47 % parmi les étudiants, de 59 % à 41 % parmi les salariés et de 61 % à 51 % parmi les chômeurs, qui témoignent pourtant, il faut le remarquer, d'une

(22) Pourcentages de jeunes déclarant leur adhésion à un mouvement de ce type à la troisième vague de l'enquête.

disponibilité à s'engager plus durable. Même l'engagement syndical n'échappe pas à cette érosion. Les jeunes salariés, pourtant directement concernés, ne sont plus que 22 % à envisager de faire partie d'un syndicat (ils étaient 46 % lors de la première vague de l'enquête). Ces déplacements vers une moindre implication personnelle dans le champ politique révèlent là encore les oscillations, voire les mouvements d'inertie, qui jalonnent le calendrier de l'entrée en politique (*Tableau V*).

TABLEAU V. – *Evolution de la disponibilité pour s'engager politiquement selon la situation d'insertion sociale* (en %).

	Etudiants (n = 1 356)		Salariés (n = 179)		Chômeurs (n = 254)	
	Vague 1	Vague 2	Vague 1	Vague 2	Vague 1	Vague 2
Disponibles pour s'engager dans :						
– une association de défense des droits de l'homme	64	47	59	41	61	51
– un parti politique	24	21	20	13	21	13
– un syndicat	30	8	46	22	40	12

* Total supérieur à 100 (plusieurs réponses possibles).

III. – L'élaboration des choix

Corrélativement aux actes de s'inscrire, de voter ou de s'engager, entrer en politique suppose l'affirmation et la reconnaissance d'un choix. Celui-ci s'élabore dès l'enfance, mais il intervient plus ou moins tôt et s'impose avec plus ou moins de constance, avec plus ou moins de détermination, tout au long des années de jeunesse, puis dans les étapes ultérieures du parcours de vie. Choisir un camp ou ne pas le choisir, s'y tenir ou en changer, adopter la sensibilité ou le programme d'un parti sont autant de manifestations de l'engagement politique.

Enoncer un choix

L'énonciation même d'un choix définit la reconnaissance objectivée et intériorisée par le sujet d'une forme première de compétence et d'une sorte de légitimation initiale de son droit d'expression (Bourdieu, 1984). Se classer sur une échelle gauche-droite par exemple, c'est prendre position sur

l'échiquier politique ; au-delà, c'est se reconnaître capable, tout autant qu'un autre, de tenir une opinion.

Seuls 4 % des jeunes interrogés refusent de façon répétée de se classer, c'est-à-dire à deux ou trois reprises au cours des trois interrogations que comporte l'enquête. En revanche, les choix paraissent très largement explicites : huit jeunes sur dix (82 %) se classent toujours sur une des sept positions de l'échelle.

La capacité, inégale selon les « prédispositions sociologiques », de produire une réponse à une question d'orientation politique est un premier révélateur de l'intégration des individus à l'univers politique (23).

Bien qu'à la marge, les non-réponses se situent là encore dans un espace différencié. Elles sont le résultat des effets cumulés d'une moindre compétence socio-culturelle et d'un relatif retrait de la compétence politique. Les chômeurs et les jeunes issus d'un milieu populaire sont plus nombreux que les autres dans le groupe des non-répondants constants. Les non-classements sont plus fréquents parmi les jeunes qui ne sont toujours pas inscrits sur les listes électorales lors de la vague 3 ou parmi ceux qui se sont inscrits tardivement, entre la vague 2 et la vague 3 (respectivement 32 % et 37 % contre seulement 14 % parmi les inscrits précoces). Enfin, on note un effet cumulatif dans le temps : les trois quarts des jeunes déclarent un non-choix lors de la première vague et, le répétant lors de la deuxième, expriment un refus de classement lors de la troisième.

Mais si réponse il y a, le décompte des « non-réponses » par rapport au nombre des classements sur l'échelle gauche-droite ne suffit pas pour apprécier la nature ou la signification des choix exprimés. L'absence de choix peut revêtir d'autres formes que la non-réponse. La position centrale, par exemple, fait la plupart du temps office de refuge à l'indétermination.

La constance du choix

Cette réserve faite et si l'on écarte la zone de mouvance et d'hésitation qui caractérise le choix de cette dernière position, la cohorte, dans son ensemble, revêt les signes d'une relative acceptation de l'espace politique défini par l'opposition entre deux camps, la droite et la gauche. Une large majorité de jeunes se classe sur les positions de droite ou sur celles de gauche : 58 % lors de la première vague, 77 % lors de la deuxième et 71 % lors de la troisième. Aucun signe apparent donc de désaffection de la droite ou de la gauche. L'équilibre des classements entre les deux camps se main-

(23) Cf. Michelat et Simon (1982) : « C'est le système historiquement constitué d'assignation des statuts et des rôles sociaux qui se trouve plus ou moins directement à

l'origine des capacités inégales (et/ou des dispositions différentes) dont les variations du taux de sans-réponse constituent un révélateur ».

tient tout au long de l'observation, ce qui renforce d'autant l'impression dominante de relative détermination des choix. La droite et la gauche ont apparemment un sens, comme en témoigne la rareté des passages de l'un à l'autre camp (5 %). Elles restent des entités significatives, des repères dont la validité ne semble pas, quoi que l'on en dise, remise en question (24).

Toutefois, le constat d'une relative détermination des choix et d'une constance du clivage gauche-droite doit être nuancé. L'explicitation des cheminements politiques met au jour des mécanismes supplémentaires qui permettent d'affiner, voire de corriger, les effets de structure.

Tout au long de la période, seul un tiers des jeunes reste fidèle à une même position sur l'échelle gauche-droite (33 %) et à peine la moitié déclare une même sympathie partisane (49 %) (25). Il existe donc une relative mobilité des choix durant cette période, une mobilité qui apparaît d'autant plus grande qu'elle est observée dans un intervalle de temps relativement court. Cette inconstance, assez largement répandue, n'exprime pas pour autant le rejet ou l'absence de validité des classements opérés entre la gauche et la droite, dont rendraient compte par exemple des passages nombreux et répétés entre l'une et l'autre. Elle ne remet pas en cause le poids des affiliations ni la genèse de leurs déterminations sociologiques ou économiques. En revanche, elle révèle la présence de micro-déplacements et de réaménagements à l'intérieur même de chacun des deux camps : entre la première et la troisième vague de l'enquête, 16 % des jeunes adoptent une position différente à l'intérieur de la gauche ou de la droite. Elle résulte surtout des fluctuations propres au choix plus ou moins occasionnel de la position centrale de l'échelle (entre la première et la troisième vague de l'enquête, 36 % des jeunes se classent au moins une fois au centre). Elle s'explique enfin, bien que d'une façon plus résiduelle, par le jeu des non-réponses.

(24) L'indicateur politique que constitue le classement sur l'échelle gauche-droite permet de mettre au jour des trajets d'orientation politique. Toutefois, il reste limité pour comprendre les raisons des choix opérés. Parallèlement à l'enquête quantitative, nous menons des entretiens approfondis qui permettent de mettre en évidence la complexité des cheminements politiques suivis et de nuancer, voire de relativiser, la signification des classements entre la gauche et la droite.

(25) Nous avons mesuré la reproduction à l'identique des sept positions de l'échelle

gauche-droite tout au long des trois vagues et de la proximité partisane. Nous avons établi deux autres indicateurs calculés à partir d'un regroupement des positions à l'intérieur de la gauche ou de la droite. De cette façon, la mobilité constatée diminue quelque peu : elle passe de 67 % à 51 % lorsqu'on réunit les deux positions aux deux extrêmes de l'échelle (1 + 2 et 5 + 7) et à 48 % lorsqu'on regroupe les trois positions de gauche (1 + 2 + 3) et les trois positions de droite (5 + 6 + 7). Mais, même dans ce dernier cas, l'ampleur des mouvements reste importante.

Différents trajets d'orientation politique

La détermination des choix et leur plus ou moins grande mobilité permettent d'identifier plusieurs configurations d'entrée en politique, différentes formes de passage ou de transition vers l'exercice d'une citoyenneté active. Quatre types de comportements, quatre types de trajets, quatre groupes de jeunes peuvent être distingués : les déterminés, les hésitants, les retardataires et les instables (26). Cette typologie a été construite à partir de deux critères : la stabilité des classements opérés sur l'échelle gauche-droite d'une part et la fréquence des choix de la position centrale sur cette même échelle d'autre part, tout au long des trois interrogations.

— *Premier trajet, les déterminés.* Un choix précoce et fixe dès la première vague de l'enquête entre la gauche et la droite caractérise le premier type de comportement. Les déterminés représentent le groupe le plus nombreux (48 %) et sans aucun doute le trajet le plus emprunté quelles que soient les caractéristiques sociologiques ou la situation d'insertion du sujet. Bien qu'un peu plus consistante parmi les étudiants que parmi les non-étudiants (51 % contre 42 %), parmi les jeunes appartenant à un milieu socialement et culturellement privilégié (56 % des jeunes dont le père appartient à la catégorie des cadres ou des professions intellectuelles supérieures contre respectivement 47 % et 41 % des jeunes dont le père est employé ou ouvrier), la prédominance de la détermination s'impose toujours, au sein d'une classe d'âge dont on prétend pourtant que ses repères politiques se sont dilués. C'est le premier fait à retenir (*Tableaux VI et VII*).

TABLEAU VI. — *Types de trajets d'orientation politique selon la situation d'insertion sociale (en %)*

	Etudiants (n = 1 356)	Salariés (n = 172)	Chômeurs (n = 254)
Déterminés	51	42	41
Hésitants	35	36	39
Retardataires	11	18	13
Instables	3	4	6
Total	100	100	100

(26) Différents patterns de mobilité des classements sur une échelle gauche-droite en sept positions tout au long des trois vagues de l'enquête permettant de reconstituer des trajets d'orientation politique ont été mis en évidence. Nous tenons à remercier tout par-

ticulièrement Daniel Boy pour ses conseils et ses suggestions lors de l'analyse et du traitement de ces données. On se reportera à ses travaux sur la mobilité politique (notamment Boy et Dupoirier, 1990).

TABLEAU VII. – *Types de trajets d'orientation politique selon l'origine sociale* (CSP du père) (en %)

	Indépendants (n = 291)	Cadres supérieurs et professions intellectuelles supérieures (n = 457)	Professions intermédiaires (n = 402)	Employés (n = 221)	Ouvriers (n = 381)
Déterminés	51	56	46	47	41
Hésitants	38	32	41	33	38
Retardataires	8	9	10	16	15
Instables	4	3	3	4	5
Total	100	100	100	100	100

A 18 ans, un jeune sur deux se classe donc à droite ou à gauche et reproduit dans une large proportion ce choix par la suite. 87 % de ceux qui se déclarent sur une position de gauche de l'échelle gauche-droite (1, 2 ou 3) et 83 % de ceux qui choisissent une position de droite (5, 6 ou 7) lors de la première interrogation se situent dans le même camp lors de la deuxième et, parmi eux, 87 %, à gauche comme à droite, conservent la même orientation lors de la troisième.

Si les paramètres socio-économiques et culturels ne permettent pas d'expliquer les ressorts de cette détermination, en revanche d'autres critères, comme le contexte de la socialisation politique familiale ou encore le degré d'implication politique du jeune lui-même, s'avèrent plus discriminants.

Le premier confirme l'influence des apprentissages initiaux et l'empreinte des attitudes parentales sur la formation des positions et des comportements politiques (27). L'existence d'une filiation politique intériorisée et la capacité de situer clairement les orientations de ses parents renforcent la détermination des choix politiques du sujet. Parmi les jeunes déterminés à gauche, 70 % situent leur père et 73 % leur mère à gauche ; parmi les jeunes déterminés à droite, 86 % classent leur père et 85 % leur mère à droite. La parité d'opinions entre les parents consolide encore cet effet : parmi les jeunes situant leurs deux parents à droite ou à gauche, on dénombre respectivement 62 % et 68 % de « déterminés » ; lorsque les parents sont déclarés d'opinions contraires, ils ne sont plus que 47 % (*Tableau VIII*).

(27) Les travaux d'Annick Percheron ou ceux de Kent Jennings et Richard Niemi ont montré que plus les choix politiques parentaux sont visibles et identifiés par les enfants, plus ils ont des chances de leur être transmis. Pour mesurer la transmission des attitudes et des choix politiques au sein des familles, il

faut pouvoir disposer d'un échantillon apparié de parents et de leurs enfants. L'impact de la socialisation familiale n'est apprécié ici qu'à partir de l'intériorisation par le jeune de l'existence ou de l'inexistence d'un héritage politique.

TABLEAU VIII. – *Trajets d'orientation et type de filiation politique* (en %)

	Parité d'opinion des parents à droite (n = 593)	Parité d'opinion des parents à gauche (n = 416)	2 parents classés au centre (n = 226)	Parents classés sans réponse et/ou au centre (n = 359)	Divergence d'opinion entre les parents (n = 95)	Sans réponse (n = 269)
Déterminés	62	68	20	46	47	13
Hésitants	31	24	64	45	34	32
Retardataires	4	5	9	6	12	51
Instables	3	3	7	3	7	3
Total	100	100	100	100	100	100

Second critère de différenciation, les comportements politiques des jeunes déterminés dénotent un fort degré d'implication. Ils s'intéressent plus que les autres à la politique (75 % contre 42 % des hésitants et 32 % des retardataires manifestent leur intérêt) et participent dans une très large proportion aux élections (75 % ont voté à au moins deux scrutins tout au long de la période d'observation, les hésitants et les retardataires ne sont dans ce cas que 65 % et 54 % respectivement) (*Tableau IX*).

TABLEAU IX. – *Comportements politiques et types de trajets d'orientation politique* (en %)

	Partici- pants	Absten- tionnistes	Total	Inscrits précoces	Inscrits tardivement	Non inscrits	Total
Déterminés (n = 940)	75	25	100	49	44	7	100
Hésitants (n = 709)	65	35	100	45	44	10	100
Retardataires (n = 234)	54	46	100	35	45	21	100
Instables (n = 75)	67	33	100	49	40	11	100

Leurs choix partisans apparaissent plus affirmés, et ce dès la première vague de l'enquête. On compte en grand nombre parmi eux les sympathisants des deux partis les plus importants à gauche ou à droite, le PS et le RPR. 76 % de ceux qui se rattachent au PS lors de la première interrogation réitèrent ce choix lors de la seconde, et parmi ces derniers 79 % lors de la troisième. Les quelques dérives ou transferts observés se font au profit de l'écologie. A droite, même si les mouvements entre le RPR et l'UDF apparaissent relativement nombreux, la fidélité reste dominante. Parmi ceux qui ont choisi le RPR une première fois, 68 % renouvellent leur pré-

férence la fois suivante (17 % se reportent sur l'UDF) et 92 % de ces derniers s'y tiennent une troisième fois.

— *Deuxième type de trajet, les hésitants.* Leur groupe se révèle très différent et moins homogène. Au caractère affirmé, largement empreint de constance et de reproduction du premier type, s'opposent ici l'incertitude et le flottement des positions. Plus du tiers des jeunes interrogés appartiennent à ce groupe (36 %).

Contrairement à ce qui prévaut parmi les déterminés, le processus d'élaboration des choix apparaît plus incertain. Les hésitants se caractérisent par une gravitation plus ou moins passagère, plus ou moins durable, autour de la position centrale de l'échelle gauche-droite (28). Ils énoncent bien un choix, et en cela ils sont différents des « sans-réponse », mais un choix qui suppose une attitude de relative indécision.

Dans l'ensemble peu intéressés par la politique (58 % se déclarent tels), les hésitants sont de deux types. Pour partie d'entre eux, la minorité, ils présentent les caractéristiques du « marais » (Deutsch *et al.*, 1966), c'est-à-dire un retrait affirmé et constant du jeu politique, exprimé par le choix répété de la position centrale conjugué à l'absence d'intérêt. Quant à l'autre partie, la plus nombreuse, leur hésitation se manifeste surtout par une grande mobilité de leurs choix, qui se portent en alternance sur le centre (une ou deux fois) et sur une position de droite ou de gauche, sans pour autant franchir la barrière entre les deux camps figurée par la position centrale. Ils circonscrivent une constellation politique caractérisée par une relative flexibilité des orientations et par une plus large latitude d'expression : le « centre flottant ».

Là encore, les paramètres sociologiques ne suggèrent que peu de différenciation. La marge d'hésitants est la même parmi les étudiants que parmi les non-étudiants. Toutefois ce comportement est un peu plus répandu parmi les jeunes dont le père occupe une profession intermédiaire (*Tableaux VI et VII*). L'instabilité des positions et la mobilité sociale, plus marquées dans cette catégorie en recomposition et à la conquête de nouveaux statuts, se traduiraient-elles par une affiliation politique nécessairement plus fluctuante ?

L'indétermination pèse d'une génération à l'autre. Si la filiation et l'inscription dans une continuité intergénérationnelle apparaissent prépondérantes dans le premier type, les hésitants, à l'évidence, ne peuvent pas se situer dans une même genèse : parmi les jeunes qui classent leur parents au centre de l'échelle gauche-droite ou qui ne peuvent les situer politiquement, une large majorité d'entre eux témoignent d'un certain flottement quant à leurs propres choix ; 64 % dans ce cas se rangent parmi les hésitants (*Tableau VIII*).

(28) Sont comptabilisés les jeunes qui se sont classés au moins une fois au centre tout au long de la période d'observation.

Leur inscription dans le champ politique est moins affirmée. Leurs choix partisans sont moins nettement définis et moins stables que dans le cas précédent. Alors que 56 % des déterminés se montrent fidèles envers un parti de gauche ou de droite, les hésitants ne sont plus dans ce cas que 27 % (*Tableau X*). Leurs sensibilités partisans sont plus éclatées, et leur refus de toute affiliation beaucoup plus marqué (parmi ceux qui ne se déclarent proches d'aucun parti, on compte 44 % d'hésitants et 17 % seulement de déterminés).

TABLEAU X. — *Affiliation partisane et type de trajet d'orientation politique* (en %)

	Affiliation à un même parti de gauche	Affiliation à un même parti de droite	Ecologistes constants	Ecologistes occasionnels de gauche	Ecologistes occasionnels de droite	Mobilité à l'intérieur des partis de droite/des partis de gauche	Instabilité gauche/droite	Non-affiliation partisane constante	Total
Déterminés (n = 940)	30	26	2	10	2	23	2	5	100
Hésitants (n = 709)	13	14	9	13	9	14	12	16	100
Retardataires (n = 234)	11	8	12	13	3	8	5	40	100
Instables (n = 75)	13	7	1	12	11	12	32	12	100

— *Troisième type de trajet*, celui qui est emprunté par ceux que nous avons appelés *les retardataires*. Il touche une minorité (12 %), mais présente des caractéristiques qui établissent un lien plus étroit entre les conditions de l'insertion sociale et les conditions de l'insertion politique. Il concerne les jeunes qui diffèrent leurs choix. S'abstenant de se situer sur l'échelle gauche-droite lors de la première interrogation, ce n'est qu'à la deuxième ou à la troisième qu'ils expriment un choix. La vague 2 enregistre pour ce type de trajet un mouvement de passage à l'affirmation d'une préférence. Dans ce cas, l'âge de 21 ans se présente comme un âge charnière dans la formation de l'orientation politique. Contrairement aux hésitants qui se caractérisent par une relative constance dans leur indétermination, le trajet des retardataires se solde au bout du compte par la décision d'un choix. Pour autant, ils ne sont pas attentistes, en ce sens que ne transparaît chez eux aucune visée opportuniste ou stratégique. Le retard constaté doit être mis sur le compte sinon d'une certaine passivité en tout cas d'un manque de disponibilité.

Le degré de leur intégration politique est moindre. Leur intérêt pour la politique est faible (68 % déclarent ne pas s'y intéresser); on compte en leur sein davantage de non-inscrits persistants sur les listes électorales (21 % contre 10 % parmi les hésitants et 7 % parmi les déterminés); ils sont plus abstentionnistes (46 % contre 35 % parmi les hésitants et seulement 25 % parmi les déterminés) (*Tableau IX*); enfin, 40 % d'entre eux ne déclarent aucune attache partisane (*Tableau X*). C'est d'ailleurs en leur sein que se rencontre l'absence la plus marquée de filiation politique : 53 % de jeunes qui ne connaissent pas les opinions politiques de leurs parents sont retardataires (*Tableau VIII*).

Contrairement aux deux groupes précédents, ce type de trajet paraît davantage assujéti au statut socio-économique et au niveau de formation. Les retardataires sont plus nombreux dans les milieux populaires : 17 % contre respectivement 10 % et 9 % parmi les jeunes dont le père appartient à la catégorie des professions intermédiaires ou à celle des cadres et des professions intellectuelles supérieures (*Tableau VII*). Ils sont en plus grand nombre parmi les salariés (18 % contre 11 % parmi les étudiants) (*Tableau VI*).

— Reste le *quatrième trajet, les instables*. De loin le plus marginal, il rassemble les jeunes qui passent de la gauche à la droite et réciproquement, en bref les vrais instables (4 %). Qui sont-ils ? Apparemment, ce type de comportement ne s'accompagne d'aucun signe présumant une moindre compétence sociale ni non plus une moindre compétence politique. Il ne révèle aucun caractère perceptible de retrait du jeu politique mais, bien au contraire, témoigne d'une relative implication. Les instables s'intéressent davantage à la politique que les hésitants ou les retardataires (57 % contre 42 % et 32 % respectivement). Ils sont inscrits sur les listes électorales et participent dans une large proportion aux élections.

C'est peut-être dans ce dernier groupe que doivent être recherchés, s'il en est, les nouveaux électeurs « rationnels » ou « stratèges » dont on débat dans les travaux de science politique ces dernières années (29). Ceux-ci manifesteraient dans leurs comportements des choix obéissant davantage à une logique consumériste, régie par l'offre du « marché politique », qu'aux prédéterminations sociologiques qui expliquent habituellement la répartition des orientations politiques. Quoi qu'il en soit, cette pratique de l'échiquier politique reste, en tout état de cause, très limitée.

L'émergence de nouvelles forces, l'apparition d'enjeux inédits ou la redéfinition du sens de l'engagement sont des interrogations lancinantes du débat politique actuel. Si pour moitié les choix partisans des jeunes interrogés se concentrent sur les partis traditionnels de gauche ou de droite (53 %), reste une autre moitié au sein de laquelle peuvent être identifiés des choix qui remettent en cause le jeu politique classique. Les choix éco-

(29) Cf. à ce sujet le texte de conclusion rédigé par D. Boy et N. Mayer à CEVIPOF (1990). Cf. également Habert et Lancelot (1988) ou encore Himmelweit *et al.* (1981).

logistes sont de ceux-là : la reconstitution de leurs cheminements permet de mettre au jour des significations et des usages différenciés de cette forme relativement neuve d'appartenance politique.

Les écologistes constants, se distinguant par un choix exclusif et répété tout au long des trois vagues d'enquête, sont peu nombreux (6 %). En revanche, l'influence écologiste s'élargit (22 %) si l'on y associe les options occasionnelles de cette sensibilité conjuguées avec le choix d'un parti de gauche, le cas de figure le plus répandu (11 %), ou d'un parti de droite (5 %) (30). La mouvance écologiste ainsi définie se rencontre dans tous les milieux sociaux et rassemble tout autant les étudiants que les non-étudiants. Elle apparaît même plus marquée dans les milieux populaires (20 % parmi les jeunes dont le père est cadre ou exerce une profession intellectuelle supérieure, 24 % lorsqu'il appartient aux professions intermédiaires et 27 % lorsqu'il est employé ou ouvrier), aussi répandue sinon plus parmi les jeunes chômeurs (25 %) que parmi les étudiants (22 %). On ne vérifie donc pas l'effet culturel généralement associé à ce type de sympathie politique (31). L'écologie définit un espace politique qui rassemble une diversité d'intérêts et d'appartenances. Elle se présente comme un lieu de passage fréquenté par une large proportion de jeunes (32). En ce sens, elle constitue un espace de redéfinition du politique.

L'écologie, un passage emprunté, mais loin d'être homogène. Il résulte de détours et de cheminements qui révèlent une diversité d'appartenances. Les ancrages à gauche ou à droite des écologistes occasionnels apparaissent très discriminants et prennent souvent le pas sur l'affiliation écologiste en tant que telle. Par ailleurs, les écologistes constants ainsi que les écologistes occasionnels de droite se démarquent très nettement des écologistes occasionnels de gauche, en adoptant des positions plus en retrait du jeu politique traditionnel.

Les écologistes constants se montrent beaucoup plus réticents pour se classer entre la droite et la gauche : les trois quarts d'entre eux choisissent au moins une fois la position centrale de l'échelle gauche-droite (76 % des premiers contre 46 % seulement parmi les occasionnels de gauche). L'option de l'écologie joue dans ce cas le rôle d'un refuge, voire d'une volonté plus affirmée de distance à l'égard du jeu politique traditionnel. Ils s'intéressent moins à la politique (74 % déclarent ne pas s'y intéresser contre seulement 44 % des écologistes occasionnels de gauche) et sont nettement

(30) Les écologistes occasionnels de gauche ou de droite sont ceux qui se déclarent une ou deux fois écologistes et se disent les autres fois proches d'un parti de gauche ou d'un parti de droite.

(31) Daniel Boy (1991) observe en effet que les électeurs écologistes ont un niveau de diplôme nettement plus élevé que la moyenne et se recrutent surtout parmi les catégories sociales ayant un haut niveau d'instruction.

(32) Daniel Boy (1991) fait remarquer la grande mobilité de l'électorat écologiste : « Il perd ses électeurs les plus âgés et en gagne de nouveaux parmi les classes d'âge les plus jeunes ; cette caractéristique traduit un certain dynamisme, mais elle signifie que pour beaucoup le vote en faveur des écologistes est lié à une certaine période de la vie. Il constitue d'une certaine façon un passage ».

plus abstentionnistes (20 % n'ont jamais participé à une élection, parmi les écologistes occasionnels de gauche ils ne sont que 13 % dans ce cas).

Lorsque le choix de l'écologie est associé en intermittence avec la déclaration d'une proximité pour un parti de gauche, l'appréhension du politique est donc tout autre. Dans ce cas, les attitudes et les comportements adoptés sont proches de ceux que l'on peut observer parmi les jeunes qui déclarent une affiliation constante à la gauche. Cette dernière semble donc prévaloir sur le choix occasionnel de l'écologie, qui fait alors office d'attribut supplémentaire mais non déterminant.

La moindre intégration politique des écologistes constants doit être rapprochée des caractéristiques de la socialisation familiale. Le degré d'intérêt pour la politique et la participation électorale des parents des écologistes constants apparaissent moins affirmés que chez ceux des écologistes occasionnels et *a fortiori* chez ceux qui se rattachent univoquement à un parti de gauche (53 % des premiers déclarent que leur père ne s'intéresse pas à la politique contre 40 % des deuxièmes et seulement 34 % des troisièmes ; 53 % des premiers déclarent que leur père vote à toutes les élections, contre 64 % des deuxièmes et 71 % des troisièmes).

S'il existe une structuration à proprement parler politique de la sensibilité écologiste à partir d'un univers de gauche, en revanche rien de comparable à droite. Les écologistes occasionnels de droite se révèlent assez différents des jeunes affiliés de façon univoque à la droite. Ils se montrent moins impliqués et moins intéressés par la politique (56 % déclarent ne pas s'y intéresser contre seulement 25 % des jeunes qui se disent proches univoquement d'un parti de droite). Au sein même de la mouvance écologiste, ils apparaissent plus flottants que les écologistes occasionnels de gauche, plus en marge de la politique. Ils s'y intéressent moins et sont moins déterminés dans leurs choix : 72 % d'entre eux se classent sur la position centrale de l'échelle gauche-droite.

Le profil des sympathisants de l'écologie est, on le voit, contrasté. Plus qu'une position politique, la mouvance écologiste se présente comme un groupement relativement instable, un lieu de passage et de transition vers l'affirmation d'autres choix, un espace de gestion de l'indétermination. La part des écologistes constants est effectivement réduite (26 %) par rapport à celle des écologistes occasionnels (74 %). Néanmoins, c'est au sein de cette minorité que se cristallisent la volonté la plus affirmée de redéfinition du politique ainsi que l'expression la plus contestataire. Ils sont plus nombreux que les autres à envisager la nécessité d'une transformation révolutionnaire de la société (47 % contre 40 % parmi les écologistes occasionnels de gauche et seulement 34 % parmi les jeunes déclarant une sympathie pour un parti de gauche).

*
* *

La variété des trajets empruntés et des formes temporelles à travers lesquelles se construit le processus de socialisation politique dans le temps de la jeunesse invite à reconsidérer tout discours traitant d'un rapport univoque d'une classe d'âge, voire d'une génération, à la politique. Ceci vaut pour les comportements électoraux comme pour les orientations politiques. L'entrée en politique prend forme dans un calendrier qui laisse percevoir l'existence de temps forts et de temps faibles, qui ne peuvent être imputés aux seuls effets de la conjoncture. Dans une période pourtant relativement courte, trois ans et demi, l'intégration politique ne se fait pas dans un continuum homogène. Aux âges les plus jeunes (vague 1) coexistent un temps où la participation électorale parmi les inscrits est relativement forte, un temps de plus grande disponibilité pour s'engager, mais aussi un temps de plus grande indétermination des choix. Par la suite (vagues 2 et 3), si les orientations se précisent, apparaît un temps sinon de détachement, en tout cas de moindre disponibilité à l'égard de tout engagement politique et de plus grande propension à l'abstention. On le voit, le passage à l'expression d'une citoyenneté active s'inscrit dans une chaîne temporelle contrastée selon les différents stades de la participation politique – s'inscrire, voter, s'engager, choisir. Les bouleversements que peuvent représenter l'abandon du domicile parental ou l'installation en couple n'ont que peu ou pas d'incidences sur le calendrier politique. Ceci doit être remarqué. Les observations ultérieures qui pourront être menées dans la suite de l'enquête permettront de vérifier la portée et la validité de cette première esquisse de périodisation, et surtout de mesurer son évolution.

Au moins trois grands systèmes d'hypothèses, nécessairement imbriqués, contribuent à l'interprétation des résultats présentés. Le premier privilégie le paradigme de la compétence sociale, pour définir les chances objectives d'expression d'une compétence politique. Globalement vérifié par les comportements de notre panel – ainsi les étudiants issus de milieux culturellement et socialement favorisés montrent-ils des signes d'intégration politique en plus grand nombre que les autres –, ce paradigme apparaît à lui seul insuffisant pour expliquer la dynamique même de l'engagement politique. D'autres mécanismes peuvent suppléer ou se surajouter à ce premier registre de déterminations. Par exemple, la disponibilité plus affirmée parmi les jeunes chômeurs pour s'engager dans un mouvement politique obéit à d'autres logiques. Un deuxième système d'hypothèses met en avant l'influence du degré d'implication personnelle pour expliquer les conditions de l'entrée en politique. S'inscrire et voter sont d'abord le fait des individus déclarant s'intéresser à la politique. Ce type de motivation peut alors compenser les « handicaps » liés à l'insuffisance de compétence sociale. Un troisième et dernier registre d'explication, le poids de la socialisation politique initiale, et notamment l'influence du contexte familial et

des conduites parentales, est prépondérant (33). Les trajets d'orientation politique qui ont été identifiés révèlent la force de la filiation sur la construction et sur la détermination des choix politiques personnels. Ce constat conduit à nuancer le caractère expérimental ontologiquement associé à cet âge de la vie et à remarquer la validité toujours opératoire des processus d'identification, voire de reproduction, d'une génération à l'autre, dans la formation de l'identité politique du sujet (34). Succession d'expériences, période intense de négociations et de réajustements – mettant, dans le temps de la jeunesse sans doute davantage qu'à d'autres moments du parcours de vie, la politique à l'épreuve de la réalité –, le « moratoire » ne désigne pas, selon le type de filiation, une même logique d'intégration politique.

Anne MUXEL

*Centre d'étude de la vie politique française
10 rue de la Chaise, 75007 Paris*

(33) Annick Percheron (1989) constate un récent renforcement de l'héritage politique induit par une banalisation de la politique dans les échanges familiaux. En 1975, 34 % des 16-18 ans reproduisaient exactement les positions de leurs parents sur l'axe gauche-droite ; en 1989, ils sont 49 % à le faire. Elle observe : « Dédramatisation de la politique au sein des familles, rapprochement des attitudes dans le domaine des valeurs morales et changement des priorités dans l'éducation et la formation des enfants constituent des transformations très profondes des conditions dans

lesquelles se développe la socialisation politique des enfants ».

(34) A ce propos, si « nouvel âge de la vie » il y a et si son caractère expérimental ne peut être mis en doute, l'identification n'est pas pour autant en retrait. L'expérimentation ne s'y substitue pas totalement, il n'y a pas coupure entre l'un et l'autre mécanismes de construction de l'identité sociale, mais plutôt recomposition de l'un par l'autre. C'est une nuance que nous voudrions apporter à la thèse d'Olivier Galland (1990).

ANNEXE

L'enquête

Les deux études sans doute les plus proches de celle que nous voulons réaliser sont celles de Newcomb (1967) et de Himmelweit (1981), qui ont conduit, le premier aux Etats-Unis, le second en Grande-Bretagne, des observations sur des cohortes d'étudiants pendant une vingtaine d'années. L'un et l'autre ont mis au jour des mécanismes de formation d'attitudes et de comportements politiques dans le temps de la jeunesse et ont suivi leur développement jusqu'à la vie adulte. Ils ont tenté de distinguer les changements résultant des expériences personnelles des changements se produisant dans la société elle-même, dans la constitution et dans l'évolution des systèmes de valeurs des individus.

Dans l'enquête menée par Himmelweit, les phases d'interrogation sont rythmées par la vie électorale elle-même. Première étape, 1951, au cours de laquelle 600 élèves socialement représentatifs et scolarisés dans le secondaire dans des établissements de Londres et de ses environs sont interviewés. Onze ans plus tard, en 1962, l'échantillon initial est réinterrogé par questionnaire le jour suivant l'élection, et ce pour les quatre élections qui vont se dérouler jusqu'en 1974 (au total six interrogations seront faites : 1951, 1962, 1964, 1966, 1970, 1974). La dernière vague de l'enquête comptait 178 individus, soit 30 % de l'échantillon initial. L'étude révèle que seuls 30 % des individus restent constants dans leurs choix tout au long des six élections.

Le protocole d'enquête que nous avons initialement arrêté prévoyait le suivi d'une même cohorte de jeunes durant sept années, de 18 à 25 ans, et un rythme d'interrogation obéissant à la fréquence des consultations électorales durant cette période. Toutefois, des bouleversements ayant affecté le calendrier des élections ainsi que certaines contraintes techniques liées à la passation de l'enquête ont entraîné quelques décalages par rapport au schéma initial.

Dans la suite de cette recherche, deux interrogations supplémentaires sont prévues : l'une dans le courant de l'année 1992, au moment des élections régionales et cantonales, l'autre en 1993, au lendemain des élections législatives. Par ailleurs, nous entamons une série d'entretiens approfondis avec une quarantaine de jeunes faisant partie du panel, entretiens que nous pensons répéter d'ici deux ans.

La principale difficulté rencontrée dans ce type d'enquête est la déperdition de l'échantillon au fur et à mesure du déroulement de la recherche. Dans le cas présent, le « taux de mortalité du panel » est certes réel, mais relativement maîtrisé : 35 % en 17 mois, entre la première et la deuxième vague d'enquête, 17 % en 9 mois, entre la deuxième et la troisième (1).

Ces taux de réponses, extrêmement satisfaisants pour une enquête qui se déroule par voie postale, ont été obtenus grâce à une gestion rigoureuse du fichier d'adresses, à une recherche active des individus ayant déménagé, à partir notamment de l'adresse des parents que nous avons pris soin de conserver, grâce à des relances successives par téléphone et par courrier à chaque phase de l'enquête, enfin et surtout grâce à un contact qui a toujours été maintenu entre les enquêtés et nous. En effet, nous avons envoyé aux jeunes des informations sur les résultats de l'enquête et sur l'avancement de notre travail, un effort qui, nous semble-t-il, a pu assurer le succès de l'enquête en les engageant à répondre à chaque nouveau questionnaire. Nous insistons sur cette procédure, qui relève apparemment plus des modalités pratiques de l'enquête que de ses finalités. Toutefois, dans le cas d'une enquête longitudinale, panéalisée, le lien entre les unes et les autres est particulièrement étroit : puisqu'il s'agit de suivre des itinéraires, des cheminements, il faut garantir au mieux les chances de mener à bien ce suivi, et ce le plus longtemps possible.

(1) La mortalité du panel est donc moins forte entre la deuxième et la troisième vague. Il faut voir là les signes d'une relative fidélisation du panel au fur et à mesure de l'avancement de l'enquête. L'acte

volontaire qui consiste à répondre au deuxième questionnaire et à le renvoyer sans qu'aucune obligation ne soit faite à l'enquêté augmente la probabilité de répondre à la troisième enquête.

Si nous avons pu contrôler au mieux l'érosion de l'effectif global de l'échantillon, un problème reste difficilement contournable. La mortalité du panel affecte de façon différenciée les sous-groupes constitutifs de l'échantillon. Elle varie selon l'origine sociale et selon les caractéristiques de l'insertion socio-professionnelle ou scolaire des jeunes et tend à terme vers une sur-représentation des individus ayant une origine sociale et un niveau d'instruction plutôt élevés et une sous-représentation des individus connaissant une situation peu favorisée. C'est parmi les bacheliers de l'enseignement général et parmi les jeunes ayant une origine sociale plutôt privilégiée (père appartenant à la catégorie des cadres ou des professions intellectuelles supérieures) que le taux de mortalité s'établit à son niveau le plus bas ; c'est parmi les jeunes actifs (chômeurs ou salariés) et parmi les jeunes issus d'un milieu ouvrier ou employé, mais aussi appartenant à l'univers des indépendants, artisans ou petits commerçants, qu'il enregistre ses scores les plus élevés (*Tableaux I et II*).

TABLEAU I. – Taux de mortalité différencié
entre les vagues 1 et 2 (Tm1), les vagues 2 et 3 (Tm2) et les vagues 1 et 3 (Tm3),
selon l'origine sociale des jeunes constituant le panel

	Effectifs Vague 1 (n = 3 643)	Tm1	Effectifs Vague 2 (n = 2 378)	Tm2	Effectifs Vague 3 (n = 1 959)	Tm3
Indépendants	16 % (591)	38 %	15 % (364)	17 %	16 % (303)	49 %
Cadres et professions intellectuelles supérieures	20 % (737)	26 %	23 % (548)	14 %	24 % (471)	36 %
Professions intermédiaires	20 % (729)	31 %	21 % (506)	18 %	21 % (416)	43 %
Employés	13 % (477)	39 %	12 % (293)	21 %	12 % (231)	52 %
Ouvriers	22 % (783)	38 %	20 % (485)	17 %	21 % (402)	49 %
S.R.	9 % (326)		9 % (182)		7 % (136)	

TABLEAU II. – Taux de mortalité différencié
entre les vagues 1 et 2 (Tm1), les vagues 2 et 3 (Tm2) et les vagues 1 et 3 (Tm3),
selon la situation des jeunes lors de la vague 1

	Effectifs Vague 1 (n = 3 643)	Tm1	Effectifs Vague 2 (n = 2 378)	Tm2	Effectifs Vague 3 (n = 1 959)	Tm3
Bacheliers de l'enseignement général	32 % (1 170)	23 %	38 % (901)	12 %	40 % (793)	32 %
Bacheliers de l'enseignement technique	35 % (1 266)	32 %	36 % (863)	16 %	37 % (726)	43 %
Diplômés de l'enseignement professionnel	21 % (764)	44 %	18 % (425)	25 %	16 % (320)	58 %
Etudiants de l'enseignement supérieur	2 % (78)	42 %	2 % (45)	11 %	2 % (40)	49 %
Chômeurs	7 % (311)	61 %	5 % (121)	43 %	4 % (69)	78 %
Salariés	2 % (54)	62 %	1 % (23)	52 %	1 % (11)	80 %

La mortalité du panel, dans ce cadre méthodologique particulier, signifie pour nous l'amenuisement progressif et différencié des sous-catégories de jeunes qui constituent l'échantillon. A terme, l'effectif des jeunes toujours étudiants lors de la vague 3 a tendance à diminuer moins fortement que celui des jeunes qui ont arrêté leurs études entre les vagues 1 et 2 ou entre les vagues 2 et 3. Mais, surtout, nous avons dû constater un effritement très rapide des sous-catégories de jeunes les plus défavorisés : les jeunes chômeurs déclarés comme tels lors de la vague 1 ou encore les jeunes d'origine franco-maghrébine, qui connaissent souvent des conditions d'insertion sociale difficiles (2).

Pour compenser les biais introduits par la mortalité de l'échantillon, les protocoles d'enquête habituels des études de panel prévoient généralement d'introduire de nouveaux individus dans l'échantillon à chaque interrogation (3), mais aussi de constituer des groupes de contrôle ou des groupes témoins, afin de mettre en perspective les évolutions constatées. Dans le cas de notre enquête, nous n'avons pas fait appel à ce type de correctifs méthodologiques, dans la mesure où nous nous intéressons moins aux évolutions du panel en tant qu'entité représentative d'une population ou d'une tranche d'âge considérée dans sa globalité qu'à l'explicitation des mécanismes et des logiques de différenciation des « cheminements » d'insertion politique empruntés par différentes sous-catégories de jeunes. Ces sous-catégories sont constituées en fonction des caractéristiques de la formation scolaire ou universitaire et de la situation d'insertion socio-professionnelle des jeunes au moment des trois phases de l'enquête. Le principe de cette recherche ne vaut que parce que l'on veut suivre strictement les mêmes individus.

(2) Pour travailler au sein de ces groupes, l'enquête postale ne semble pas adaptée.

(3) Voir à ce sujet les articles de B. Riandey (1988), D. Freedman, A. Thornton et D. Camburn (1980) et E.E. Maccoby et R. Hyman (1959).

RÉFÉRENCES BIBLIOGRAPHIQUES

- Berelson B., Gaudet H., Lazarsfeld P., 1944. – *The people's choice. How the voter makes up his mind in a presidential campaign*, New York, London, Columbia University Press.
- Berelson B., Lazarsfeld P., Mc Phee W., 1954. – *Voting. A study of opinion formation in a presidential campaign*, Chicago, London, The University of Chicago Press.
- Bourdieu P., 1977. – « Questions de politique », *Actes de la recherche en sciences sociales*, n° 16, pp. 55-89.
- 1984. – « L'opinion publique n'existe pas », dans *Questions de sociologie*, Paris, Editions de Minuit.
- Boy D., 1991. – « Le vote écologiste, évolutions et structures », *Cahiers du CEVIPOF*, n° 6.
- Boy D., Dupoirier E., 1990. – « L'électeur est-il stratège ? », dans *CEVIPOF, L'électeur français en questions*, Paris, Presses de la Fondation Nationale des Sciences Politiques.
- Butler D., Stokes D., 1969. – *Political change in Britain*, London, McMillan.
- CEVIPOF, 1990. – *L'électeur français en questions*, Paris, Presses de la Fondation Nationale des Sciences Politiques.
- Deutsch E., Lindon D., Weill P., 1966. – *Les familles politiques aujourd'hui en France*, Paris, Editions de Minuit.
- Freedman D., Thornton A., Camburn D., 1980. – « Maintening response rates in longitudinal studies », *Sociological methods and research*, 9 (1).
- Galland O., 1990. – « Un nouvel âge de la vie », *Revue française de sociologie*, 31 (4), pp. 529-551.

- Gallatin J.**, 1980. – « Political thinking in adolescence », dans **J. Adelson** (ed.), *Handbook of adolescent psychology*, New York, Wiley.
- Habert P., Lancelot A.**, 1988. – « L'émergence d'un nouvel électeur », dans *Elections législatives 1988, Le Figaro. Etudes Politiques*.
- Himmelweit H.T., Humphreys P., Jaeger M., Katz M.**, 1981. – *How voters decide. A longitudinal study of political attitudes and voting extending over fifteen years*, London, Academic Press.
- Hyman H.**, 1959. – *Political socialization*, Glencoe, Free Press.
- INSEE**, 1988. – *Premiers résultats*, n° 124.
- Jennings M.K., Niemi R.G.**, 1974. – *The political character of adolescence : the influence of families and schools*, Princeton, Princeton University Press.
- 1981. – *Generations and politics : a panel study of young adults and their parents*, Princeton, Princeton University Press.
- Keniston K.**, 1965. – *The uncommitted alienated youth in American society*, New York, Dell.
- Lane R.**, 1962. – *Political ideology*, Glencoe, Free Press.
- Maccoby E.E., Hyman R.**, 1959. – « Measurement problems in panel studies », dans **E. Burdick** et **A.J. Brodbeck** (eds), *American voting behavior*, Glencoe, Free Press.
- Mayer N., Percheron A.**, 1990. – « Les absents du jeu électoral », *INSEE, Données sociales*.
- Michelat G.**, 1990. – « A la recherche de la gauche et de la droite », dans **CEVIPOF**, *L'électeur français en questions*, Paris, Presses de la Fondation des Sciences Politiques.
- Michelat G., Simon M.**, 1982. – « Les « sans-réponse » aux questions politiques : rôles imposés et compensation des handicaps », *L'Année sociologique*.
- Morin J.**, 1989. – « La participation électorale d'avril 88 à mars 89 », *INSEE Première*, n° 32.
- Muxel A.**, 1986. – « Chronique familiale de deux héritages politiques et religieux », *Cahiers internationaux de sociologie*, vol. 81, pp. 255-280.
- 1988. – « Les attitudes socio-politiques des jeunes issus de l'immigration maghrébine en région parisienne », *Revue française de science politique*, 38 (6), pp. 925-940.
- 1991. – « Le moratoire politique des années de jeunesse », dans **A. Percheron** et **R. Rémond** (eds), *Age et politique*, Paris, Economica.
- 1992. – « Insertion sociale et citoyenneté : l'univers politique des élèves des écoles de métiers EDF-GDF », dans **R. Hudon** et **B. Fournier** (eds), *Les jeunes et la politique*, Québec, Presses de l'Université de Laval. A paraître.
- Newcomb T.M., Koenig K., Flacks R., Warwick D.**, 1967. – *Persistence and change : Bennington College and its students after twenty-five years*, New York, Wiley.
- Percheron A.**, 1974. – *L'univers politique des enfants*, Paris, Armand Colin, Presses de la Fondation Nationale des Sciences Politiques.
- 1982. – « Morale quotidienne et préférences idéologiques d'une génération à l'autre selon les milieux sociaux », *Revue française de science politique*, 32 (2), pp. 185-209.
- 1985. – « Le domestique et le politique. Types de familles, modèles d'éducation et transmission des systèmes de normes et d'attitudes entre parents et enfants », *Revue française de science politique*, 35 (5), pp. 840-891.
- 1988. – *Enquête. Le droit à 20 ans*, Paris, Institut de Formation Continue du Barreau de Paris.
- 1989. – « Peut-on encore parler d'héritage politique en 1989 ? », dans **Y. Meny** (ed.), *Idéologies, partis politiques et groupes sociaux*, Paris, Presses de la Fondation Nationale des Sciences Politiques.
- Percheron A. et al.**, 1978. – *Les 10-16 ans et la politique*, Paris, Presses de la Fondation Nationale des Sciences Politiques.
- Riandey B.**, 1988. – « La qualité du suivi des échantillons dans les enquêtes démographiques : un bilan », *Population*, n° 4-5, pp. 829-854.